





Acto volants est un insecticide à base de pyrèthre dont les propriétés insecticides se caractérisent par une grande rapidité d'action. Il agit par contact et ingestion sur le système nerveux des insectes en quelques minutes. Acto volants est agréablement parfumé.

MODE D'EMPLOI :

Acto volants est conçu pour être utilisé à l'intérieur des locaux en traitement des volumes pour éliminer les insectes volants : mouches, moustiques, taons, guêpes, mites...

Agiter avant usage. Pulvériser pendant 3 à 5 secondes vers le plafond et à 20 cm des endroits à traiter pendant 3 secondes par mètre linéaire. Pour un effet prolongé, pulvériser sur les volets, les encadrements de fenêtres... Bien ventiler après usage. À renouveler dès la réapparition d'insectes.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :



Contient : acétone et hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du Chrysanthemum cinerariaefolium ext. Peut produire une réaction allergique. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues

et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère. Procéder par brèves pressions, sans pulvérisation prolongée. Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. UFI : 3Q70-90AA-H00U-QUK8

Numéro de lot et date de péremption : voir indications sur l'emballage
Type de préparation : aérosol (AE) insecticide (TP18).

03623